20 juin 2001 **01.134** ad 01.026

Postulat Gérard Santschi

Le Locle - La Chaux-de-Fonds par un 3e rail

Depuis l'introduction du nouvel horaire en ce début juin 2001, les CMN ont vu leur ligne prolongée de 150 mètres en gare du Locle.

Si nous saluons comme il se doit ces travaux, nous pensons cependant qu'il ne s'agit que d'un début en vue de la pose d'un troisième rail entre les deux villes des Montagnes neuchâteloises. Il nous semble indispensable que ces travaux soient envisagés dans un avenir proche.

Relier Les Brenets aux Ponts-de-Martel, c'est unifier enfin les deux lignes des CMN et simplifier les travaux d'entretien tant du matériel que des infrastructures.

Relier Les Brenets et Les Ponts-de-Martel à Glovelier, puis plus tard à Delémont, c'est créer une liaison sur la chaîne jurassienne et ainsi créer une ligne touristique qui pourrait s'intégrer dans le concept de Watch Valley.

Relier Le Locle au Col-des-Roches, c'est ne pas oublier de joindre les Moulins souterrains à ce projet.

Relier Le Locle et La Chaux-de-Fonds par une ligne de chemin de fer à voie métrique, c'est densifier encore les transports en commun entre les deux villes du haut du canton.

Pour toutes ces raisons, et celles que nous aurions oubliées par mégarde, nous prions le Conseil d'Etat de bien vouloir accepter ce postulat et de mettre tout en œuvre pour que ce projet soit étudié rapidement avec les partenaires indispensables à sa mise en route.

Cosignataires: M. Perroset, F. Perrin-Marti, C. Borel, S. Vuilleumier et R. Jeanneret.